

Barza intercommunautaire face au défi de la cohabitation des groupes ethniques en province du Nord-Kivu

Alex KASONIA Kirarahumu*

Introduction

La question de la cohabitation des groupes ethniques est un problème qui se pose avec acuité aux scientifiques comme aux hommes politiques. A ce propos, Eric Suy¹ note qu'une erreur d'approche consiste à privilégier davantage le maintien ou la défense de la paix plutôt que de s'atteler à construire cette paix.

L'analyse faite par Kimbere Kithaka et A. Kasereka Kabaya² a démontré également que l'ethnicité est au cœur aussi bien de la détermination des causes de différents conflits, que de la mise en branle des différentes stratégies de leur résolution.

Comme dans bien d'autres régions en crise, l'histoire sociale et politique de la Province du Nord-Kivu est traversée par deux courants idéologiques³: d'un côté le *courant belliqueux* caractérisé par le culte de violence, de l'agressivité récurrente faisant fi de la vie humaine et symbolisé par toutes les guerres, la dégradation du sens et de la dignité de l'homme ; de l'autre côté le *courant pacifiste* de type « *prophétique* et *utopique* » prônant la non-violence et la cohabitation pacifique. Ce dernier incarne le message d'amour, de tolérance et proteste ainsi contre l'ambiance guerrière au nom de la dignité humaine. C'est dans ce second courant que s'inscrivent, depuis un temps, les efforts dans le cadre de la valorisation de l'homme qui ne peut se comprendre que dans une approche de paix et de conciliation.

L'avènement et l'apparition de plusieurs structures de résolution des conflits pour la réconciliation et la cohabitation pacifique entre les communautés du Nord-Kivu, en l'occurrence le *Barza intercommunautaire*, répondent bien à cette préoccupation. Cependant, l'effort de rapprochement des communautés dans cette partie de la RDC bute sur les revendications égoïstes des ethnies qui compromettent la coexistence pacifique que promeut le *Barza intercommunautaire*. La question est de savoir pourquoi les conflits ethniques persistent au Nord-Kivu malgré l'existence du *Barza intercommunautaire* institué par l'Etat et les ethnies il y a plus d'une décennie.

La présente étude situe l'explication de la persistance des conflits au Nord-Kivu dans les contradictions internes qui minent cette structure de pacification intercommunautaire face aux actes et faits conflictuels qui ponctuent l'histoire politique de cette Province. Compte tenu du contexte politique, les objectifs affichés par les leaders ethniques cacheraient d'autres visés des groupes ou d'individus au sein du *Barza Intercommunautaire*.

L'objectif de cette étude consiste à examiner les défis auxquels se trouve confronté le *Barza Intercommunautaire* au regard de sa mission réconciliatrice des communautés du Nord-Kivu. Une telle réflexion appelle une analyse des contradictions qui minent cette structure depuis son existence et qui rendent son action inefficace.

* KASONIA Kirarahumu Alex est Assistant à l'Université de Goma.

¹ Suy E., Introduction du rapport de la commission « Régimes africains en crises », in *conflits en Afrique, analyse des causes et pistes pour une prévention*, coédition GRIP – Editions complexe, 2006, p. 9.

² Kimbere Kithaka et. Kasereka Kabaya, « Le rôle de l'ethnicité dans les conflits et leur résolution en République Démocratique du Congo, cas de la Province du Nord-Kivu », in *Revue de l'IRSA* n° 10, décembre 2004, p. 27.

³ Aubert J.-M., *Droit de l'homme et libération évangélique*, Paris, Centurion, 1987, p. 13.

L'intérêt d'une telle démarche est évident. D'une part, elle permet une meilleure intelligence des conflits interethniques en RDC à partir d'une rationalité locale en matière de réconciliation intercommunautaire tirée de l'expérience du *Barza intercommunautaire* du Nord-Kivu. D'autre part, elle contribue à la construction de la paix en amenant les acteurs politiques et les leaders ethniques à la prise de conscience et au dépassement de leurs contradictions.

L'approche dialectique a permis de saisir les contradictions dans le processus historique des conflits au Nord-Kivu, lesquelles traduiraient la crise de l'Etat en RDC. Les conflits ethniques sont en effet l'un des désastres humanitaires majeurs qui résultent de l'effondrement ou la faiblesse d'un Etat⁴. Ainsi, les diverses contradictions au sein du *Barza Intercommunautaire* sont définies par le caractère évolutif de la société avec comme soubassement la lutte des contraires. Le caractère hétéroclite du *Barza* dans ses composantes et objectifs, les idéologies et les ambitions contraires en compétition, constituent la lutte des contraires. Ces derniers se situent dans le processus tant interne qu'externe; le *Barza* étant une plate-forme regroupant plusieurs tendances autour d'un objectif commun de pacification mais aux ambitions divergentes liées à leur survie politique. La documentation disponible dans le milieu complétée des entretiens auprès de la population de la ville de Goma et des représentants des communautés ethniques siégeant au *Barza Intercommunautaire* ont permis l'accès aux données de cette étude.

En plus de cette introduction et de la conclusion, le *Barza intercommunautaire* du Nord-Kivu, les défis auxquels il est confronté dans l'exercice de sa mission et les facteurs de son inefficacité sont présentés respectivement dans le premier, le deuxième et le troisième point de cette réflexion.

1. *Barza Intercommunautaire* du Nord-Kivu

1.1. Contexte de création

L'apparition des premières structures de cohabitation pacifique au Nord-Kivu remonte aux années 1990. En septembre 1993, en tournée dans la collectivité chefferie de Bashali, Moto Mupenda, alors Gouverneur a.i. de la Province du Nord-Kivu, installa des comités de paix qu'il nomma « ANEZA-CRISE »⁵. Au vu de l'extension de ces conflits au Territoire de Rutshuru et au Sud du Territoire de Lubero, la commission de pacification fut créée par l'arrêté provincial n° 01/054/CAB/GP-NK/93 du 28 mai 1993 dans le but de résoudre les conflits interethniques qui ont explosé dans les territoires de Walikale et de Masisi après les incidents de Ntoto-Buoye⁶. Elle fut constituée des membres du comité régional de sécurité et des représentants des ethnies belligérantes⁷. Quatre ans plus tard, suite à la persistance de l'insécurité et des tensions interethniques dans les Provinces du Nord et du Sud-Kivu, deux commissions furent créées par le pouvoir de l'AFDL après la prise de Kinshasa en 1997. La première dénommée « Commission de Pacification des Provinces du Nord et du Sud-Kivu créée par arrêté n° 97/008 du 3 septembre 1997, avait pour mission principale d'identifier, avec toutes les couches sociales des provinces précitées, les causes des conflits interethniques et de proposer des pistes de solution à ces conflits. La deuxième dénommée « Commission de Pacification et de Concorde pour les

⁴ Fukuyama F., *Gouvernance et ordre du monde au XXI^e siècle*, Paris, Ed. La Table ronde, 2005, p. 13.

⁵ ANEZA-CRISE est un organe constitué essentiellement des membres de l'Association Nationale des Entreprises du Zaïre mis en place par le Gouverneur Moto Mupenda dans le cadre de la pacification du Territoire de Masisi.

⁶ Ntoto-Buoye est une localité située dans le territoire de Walikale à la frontière avec le territoire de Masisi à partir de laquelle a été déclenchée, pour la première fois, la guerre interethnique opposant les autochtones aux rwandophones.

⁷ Kahindo Tsekanabo J., *Structures de cohabitation pacifique à Goma en Province du Nord-Kivu de 1994 – 2009*, Mémoire de Licence en Histoire, ISP/Rutshuru, 2007-2008, p. 42.

Provinces du Nord et du Sud-Kivu était créée par arrêté n° 98/03 du 25 mars 1998 du ministre d'Etat chargé des Affaires Intérieures.

En août 1998, avec le RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie), la commission de pacification a été rattachée aux institutions locales et non au Département de l'Intérieur comme c'est fut le cas sous l'AFDL. Du 17/09 au 19/10/1998 furent organisées au Centre d'Accueil Protestant Tuneko/Nord-Kivu, des journées de réflexion sur la paix auxquelles ont pris part les communautés ethniques du Nord-Kivu, la Commission de Pacification et de Concorde, les églises et les ONG impliquées dans l'éducation à la paix. A l'issue de ces travaux, un « Barza » de 24 personnes en raison de trois sages par communauté ethnique, a été institué. A part les huit communautés signataires de l'acte constitutif : Hutu, Hunde, Kano, Kumu, Nande, Nyanga, Tembo et Tutsi, deux autres groupes communautaires ont adhéré au « Barza ». Il s'agit de la communauté Mbuti (pygmée) et les non originaires de la Province du Nord-Kivu.

1.2. Objectifs et missions du *Barza Intercommunautaire*⁸

1.2.1. Objectifs du Barza Intercommunautaire

Fondamentalement, l'objectif du *Barza Intercommunautaire* est d'une part, de jeter les bases d'une concorde durable entre les communautés par les actions concrètes consistant à une concertation régulière afin de traiter les questions d'ordre social, culturel et économique ; d'autre part d'amener les peuples du Nord-Kivu à vivre ensemble dans un état de parfaite harmonie et arriver à construire une population unie par l'enrichissement mutuel.

1.2.2. Missions du Barza Intercommunautaire

Pour une cohabitation durable des ethnies du Nord-Kivu, le *Barza Intercommunautaire* s'est assigné six missions suivantes : i) prévenir, gérer et résoudre pacifiquement les conflits intercommunautaires au Nord-Kivu ; ii) résoudre les problèmes d'intérêt général de la Province ; iii) favoriser et entretenir le dialogue permanent entre les communautés à travers les activités et actions pouvant favoriser la cohésion intercommunautaire ; iv) faire le suivi du dialogue intercommunautaire, de la réconciliation, du rapprochement, de la concorde entre les différentes communautés ethniques ; v) consolider la paix dans toute la Province du Nord-Kivu ; vi) vulgariser et mettre en application les 14 recommandations issues des travaux du 17 septembre au 19 octobre 1998 relatives au mépris, à l'exclusion, à la violence, à l'assistance aux déplacés et aux réfugiés, à la diabolisation, au pouvoir coutumier, à la spoliation des terres, à la nationalité, à la pacification nationale, à l'Etat de droit et responsable, aux organes délibérants, à l'amour du travail, à la sincérité, à la franchise et à l'ouverture et au pardon.

Concrètement, le *Barza* s'efforce d'intéresser le pouvoir public à s'impliquer activement dans la recherche des solutions aux problèmes de pacification de la Province. Son but ultime est de contribuer à la création d'une capacité locale de gestion des conflits pour maintenir la paix et contribuer au développement.

1.3. Actions du *Barza intercommunautaire*

Dans ses missions, le *Barza* insiste sur les pratiques pédagogiques participatives et interactives centrées davantage sur la dénonciation et la sensibilisation des ethnies et les opérateurs politiques locaux, nationaux et internationaux de la Province du Nord-Kivu et de la région des grands lacs. De manière chronologique, les actions menées par le *Barza intercommunautaire* peuvent être saisies dans le tableau ci-dessous :

⁸ Lire à ce sujet le règlement d'ordre intérieur du Barza Intercommunautaire.

Tableau 1 : Actions du *Barza intercommunautaire* du Nord-Kivu de 1993 à 2012

Période	Actions menées	Objet/Mission
1993 – 1995	- Dialogue et médiation entre communautés ethniques pour la paix dans la Province du N/Kivu.	- Sensibiliser la population de Goma, Rutshuru, Masisi et Lubero ; - Arbitrage des conflits fonciers.
1996 – 2000	- Dialogue entre communautés ethniques en faveur de la paix à l'Est de la RDC.	- Rencontre avec le Président de l'Ouganda à Kampala et du Rwanda à Kigali pour la paix dans la région des grands lacs ; - Arbitrage des conflits identitaires ; - Retour des réfugiés congolais.
2001 – 2004	- Dialogue interkivustien à Bukavu - Médiation entre communautés ethniques et pouvoir du RCD ; - Contribution à la création du ballet interculturel du Nord-Kivu.	- La cohésion socio-politique entre les communautés du Kivu ; - Répartition équitable des postes entre communautés ethniques au sein du RCD ; - unir les communautés et favoriser la cohabitation pacifique entre elles à travers l'organisation des journées interculturelles et danses folkloriques.
2005 – 2009	- Dialogue entre communautés ethniques en faveur de la paix au Nord-Kivu.	- Rencontre avec le Président de la RDC à Kinshasa concernant le trouble de la paix par le CNDP.
2010 - 2012	- Dialogue entre communautés ethniques pour la paix au N/Kivu ; - Interpellation du M23 lors de la prise de la ville de Goma le 15/11/2012 ; - Atelier organisé par le Barza intercommunautaire et la société civile à Goma ; - Médiation entre communautés ethniques du groupement de Binza.	- Rencontre avec le Président de la RDC à Kinshasa concernant le trouble de la paix par le M23 ; - Communiqué de presse par la voie des ondes mettant en garde le M23 contre tout règlement des comptes et toute violation des droits de l'homme à l'endroit des communautés ethniques ayant refusé de soutenir son action ; - Prise de position commune sur les négociations de Kampala entre le M23 et le gouvernement (interdiction formelle d'intégrer les rebelles et les étrangers dans l'armée congolaise) ; - Mettre fin à l'activisme des groupes Mai-mai et Nyatura ayant opposé la communauté Hutu aux communautés Nande et Bingi apparentée aux Hunde se réclamant originaire du groupement de Binza dans le territoire de Rutshuru.

Source : Archives du *Barza intercommunautaire*.

Ce tableau présente les actions du Barza intercommunautaire de 1993 à 2013. Les stratégies du *Barza intercommunautaire* consistent d'une part à sensibiliser les acteurs politiques tant nationaux qu'internationaux et la population sur la cohabitation pacifique gage de tout développement et d'autre part, à dénoncer à travers les médias les différents cas de violations de droits de l'homme.

a. La sensibilisation

Dans son effort de pacification, le *Barza intercommunautaire* recourt à la sensibilisation. Ainsi, il organise des rencontres avec la population, les autorités du pays et de la région des grands lacs en vue

de les sensibiliser sur les thématiques relatives aux méfaits des conflits et aux avantages de la diversité culturelle.

Le *Barza intercommunautaire* est représenté par les comités locaux de pacification (CLP) chargés de sensibiliser les populations des milieux ruraux et celles installées dans les centres urbains autres que Goma.

Concernant le rapprochement des groupes ethniques, le *Barza intercommunautaire* organise le ballet interculturel qui regroupe toutes les tendances tribales de la Province. Cependant, cette stratégie est souvent utilisée pour calmer les conflits et non pour les prévenir.

b. La dénonciation

La stratégie de dénonciation est non seulement utilisée par le *Barza intercommunautaire* en cas de violation des droits de l'homme mais également en cas de menace d'explosion des conflits entre groupes ethniques. Par ce mécanisme, le *Barza intercommunautaire* agit à travers les communiqués de presse par la voix des ondes et les déclarations condamnant des actes de nature à troubler la paix et la tranquillité sociale. L'absence de la force coercitive pour empêcher les cas de violation des droits de l'homme et décourager les acteurs des conflits ethniques est considérée comme la principale faiblesse de cette stratégie.

En effet, l'action du *Barza intercommunautaire* a souvent été de nature réactive dans la mesure où elle cherche avant tout à limiter l'impact des conflits en cours. Comme le constate également Eric Suy⁹, l'approche proactive qui recouvre des mesures cherchant à éviter le déclenchement du conflit n'a pas encore été suffisamment exploitée. Mis à part la faiblesse des stratégies utilisées, le *Barza intercommunautaire* comme structure citoyenne consacrée à la recherche de la paix au Nord-Kivu, joue un rôle capital non seulement pour le rapprochement des groupes ethniques mais aussi pour l'interpellation des pouvoirs publics dans le domaine de la cohabitation pacifique.

Malgré l'existence des organes délibérants à Goma respectivement nommé par l'AFDL et le RCD et ceux issus des élections de 2006, le *Barza Intercommunautaire* s'est confirmé comme cadre d'échange et espace public des débats. A l'heure actuelle, il est l'interlocuteur incontournable auquel le pouvoir public se confie pour la recherche de la paix dans la Province du Nord-Kivu. Cependant cette structure renferme des défis à lever.

2. Les défis de cohabitation pacifique au Nord-Kivu

Depuis les années 90, la Province du Nord-Kivu est confrontée à des conflits interethniques récurrents. Ces conflits d'une ampleur sans précédent menacent la cohabitation interethnique vingt ans durant. S'agissant de leur cause, ils ne pouvaient pas tout simplement s'expliquer par la mosaïque ethnique. Ils plongent leurs racines dans un passé à la fois récent et lointain, et sont consécutifs à l'absence des conditions de coexistence pacifique qui constituent des défis majeurs à l'action du *Barza intercommunautaire* en l'occurrence les crises d'intégration, d'identité, de pénétration, de participation, de légitimité et l'inefficacité des stratégies utilisées par ce dernier.

2.1. La crise d'intégration

En science politique, estiment R. Cohen et J. Middleton, le concept « intégration » renvoie habituellement aux processus par lesquels des groupes sociaux entrent en interaction pour constituer un système politique viable¹⁰. Selon M.-E. de Bussy, *l'intégration politique apparaît comme étant « la réalisation sur un certain territoire d'un sens de communauté, accompagné d'institutions et pratiques formelles ou non, suffisamment fort et répandu pour donner la certitude raisonnable que l'évolution des rapports entre les membres du groupe se produira pacifiquement pendant une longue période de*

⁹ Suy E., *op. cit.*, p. 9.

¹⁰ Cohen R. and Middleton J., *From tribe to nation in Africa: studies in incorporation processes*, Pennsylvania, Chandler publishing Cie Scranton, 1970, p. 2.

*temps*¹¹. Cette acception politique de l'intégration évoque la notion d'ordre et de stabilité, laquelle stabilité doit reposer sur un consensus de coexistence des entités intégrées. En effet, il est généralement admis que le regroupement par la force n'est pas une intégration.

Pour J. Claude Verez¹², l'exclusion est l'envers de l'intégration. Dans ce contexte, les guerres en répétition en RDC sont attribuées à la crise d'intégration des Banyarwanda¹³. Au-delà des événements vécus avant l'avènement du *Barza intercommunautaire*, cette crise s'illustre à travers certains moments forts ci-après :

a. Episode de la décennie 1993 - 2003

De 1993 à 1994 : crise politique aigue, guerre suivie du génocide au Rwanda avec d'importantes vagues d'afflux et reflux des centaines des milliers des réfugiés rwandais au Congo. Du point de vue géopolitique, le génocide du Rwanda a bouleversé le système d'alliance au Nord-Kivu, provoquant des antagonismes et d'alliances inattendues. Ainsi, les groupes Mai-Mai et les forces étrangères ont été amis et ennemis. Le Territoire de Masisi à été le théâtre de ce retournement d'alliance entre Hutu, Tutsi et Mai-mai pour le soutien ou non au régime de Kigali.

A 1996 et surtout au début août 1998 : Apparition de l'activisme politico-militaire. Les rébellions congolaises appuyées par le Rwanda, l'Ouganda et dans une moindre mesure le Burundi se servent des conflits interethniques et les alimentent. Souvent, ces conflits opposent les Rwandophones aux autochtones.

1999 – 2000 : Balkanisation de la Province du Nord-Kivu. Le Nord-Kivu est scindé en deux entités hostiles. Les Territoires de Beni et de Lubero constituant ce qu'on appelle « le Grand Nord » ou Nord-Kivu bis avec Beni pour Chef-lieu. Ils sont placés sous l'autorité du RCD/KML appuyée par l'Ouganda. Les ressortissants de ces deux territoires sont considérés comme non originaires dans la partie Sud de la province sous le contrôle du RCD-Goma allié du Rwanda.

Selon D. Masumbuko Ngwasi et J.-M. Katikati Muhongya¹⁴, cette période met à nu la profonde crise interne de l'Etat congolais en faillite, évoluant dans un espace de la région des grands lacs en ébullition et contenté en conjoncture internationale défavorable. Les acteurs dans le problème congolais se multiplient (Pays africains limitrophes ou non, groupes rebelles congolais et étrangers, milices locales ethniques et interethniques, partis politiques ethniques, duplicité de la société civile et revendications identitaires). Cette décennie provoque à nouveau l'internationalisation de la dynamique des conflits en RDC. C'est la colonisation par divers groupes « dominants » internes et externes et la confusion d'intérêt.

b. Episode de la décennie 2003 – 2013

La décennie 2003 – 2013 est caractérisée par l'absence de l'autorité de l'Etat dans la quasi-totalité des territoires du Nord-Kivu et l'activisme accru des groupes armés. Concernant la crise d'intégration, les moments forts ci-après démontrent les spécificités de cette période.

Le 23 décembre 2004 : Recrudescence du clivage résultant des dissensions latentes entre les communautés ethniques du Nord-Kivu. Suite aux multiples tensions entre « rwandophones » et autochtones, une rupture est observée entre les communautés ethniques plaçant d'un côté les groupes de

¹¹De Bussy M.-E. cité par Hakiza Rukatsi B., *L'intégration des immigrants au Zaïre, le cas des personnes originaires du Rwanda*, éd. Etat et société, Kinshasa, 2004, p. 24.

¹²Verez J.-C., *Pauvreté dans le monde*, Paris, Ed. Marketing, 2007, p. 7.

¹³Préfacant l'ouvrage posthume de Boniface Hakiza Rukatsi à la page 15, Ndeshyo estime que la question des Banyarwanda congolais constitue, sans aucun doute, la racine de plusieurs conflits en RDC, notamment la guerre dite de libération de 1996 et celle de rectification de 1998.

¹⁴Masumbuko Ngwasi D. et Katikati Muhongya J.-M., *Essai de synthèse des situations conflictuelles et des initiatives de paix au Nord-Kivu, contribution aux matériaux pour la définition d'un programme d'appui au processus de construction de la paix*, Goma, Août 2002, p. 8.

sept ethnies : Nande, Nyanga, Hunde, Kano, Kumu, Mbuti et Tembo et de l'autre côté le groupe de deux ethnies en l'occurrence Hutu et Tutsi. Ce conflit ethnique latent va s'aggraver lorsque les originaires d'autres provinces de la RDC présents au Nord-Kivu et représentés dans le *Barza Intercommunautaire* vont se ranger du côté de G7 pour former le G8 ou groupe de huit ethnies¹⁵.

De 2008 – 2009 : Prise de la cité de Kiwanja et attaque de la ville de Goma par le CNDP, mouvement politico-militaire prônant la protection de la minorité Tutsi à l'Est de la RDC et le retour de ceux réfugiés à l'étranger.

En mai 2012 : Insurrection de certains officiers de la branche militaire du CNDP sous l'étiquette du M23 et cristallisation de l'idéologie tribale, le M23 étant accusé d'être soutenu par le Rwanda.

Du 27 février au 5 mars 2013 : Affrontements entre Mai-Mai et éléments FARDC basés à Kitshanga opposant rwandophones aux autres groupes du milieu. A l'issue de ces affrontements à caractère tribal, 146 personnes sont tuées, 189 blessées et 518 maisons sont incendiées¹⁶.

2.2. La crise d'identité

E. Shils que cite J. Otemikongo¹⁷ décrit la crise d'identité comme une crise qui résulte des difficultés de susciter au sein d'une population donnée un sens profond de l'identité nationale, et de créer chez un individu, un sentiment durable d'appartenance à une communauté territorialement délimitée. P. Braud¹⁸ estime pour sa part que la prégnance de l'identité est un élément central dans l'échec du processus de démocratisation. En RDC, l'éveil identitaire n'est pas seulement un élément sensible de processus de mobilisation politique. Sa pertinence apparaît dans la configuration du système politique tout entier, notamment à travers la remise en cause de sa réalisation comme nation¹⁹.

Au Nord-Kivu, les conflits identitaires découlent logiquement de la crise politique. Les conflits identitaires sont, en effet, ceux par lesquels chaque ethnies, par tous les moyens, cherche à se faire prévaloir par rapport aux autres et à défendre son identité. Ils sont d'une part alimentés par les appétits égoïstes des politiciens en mal de positionnement et, d'autre part, par des ingérences extérieures. L'instrumentalisation de l'identité ethnique constitue, en effet, un sujet brûlant dans la région du Kivu et se pose avec acuité et complexité au Nord-Kivu. L'ennui est de constater que des efforts menés pour mettre fin à cette problématique semblent ne pas aboutir face aux controverses liées au comportement des leaders ethniques et des décideurs au sommet de l'Etat.

Les faits et moments forts ci-après font état de ces controverses :

En janvier 1972 : Promulgation de la loi n° 72-002 du 5 janvier 1972 accordant la nationalité aux personnes originaires du Ruanda-Urundi établies au Congo à la date du 30 juin 1960. A la suite de cette loi, les immigrés sont satisfaits et s'affirment en tant qu'ayant-droit. Par contre, les autochtones qualifient la mesure d'octroi collectif de la nationalité d'imposture, car contraire à la procédure légale.

En juin 1981 : Rejet du principe d'acquisition collective de la nationalité par la promulgation de la loi n° 81/02 du 29 juin 1981. Cette loi est le résultat de la protestation des députés du Kivu de la

¹⁵Selon Sematumba Onesphore que cite Alex Kasonia Kirarahumu, « Emplois publics et ethnocratie dans la ville de Goma » in *Revue de l'IRSA* n° 18, pp. 31- 50, les termes G2 et G7 sont nés à la veille des élections de 2006 à la suite d'une fracture qui a réduit la mosaïque interculturelle de la Province du Nord-Kivu à un binôme meurtrier. Selon une logique tenant à la fois de la linguistique et du phantasme, les Nord-Kivutiens furent ainsi étiquetés en « Rwandophones » et autochtones selon qu'ils parlent ou non le Kinyarwanda.

¹⁶Rapport synthèse de la commission mixte gouvernement provincial - Barza intercommunautaire dépêchée à Kitshanga après les événements de fin février et début mars 2013, p. 4.

¹⁷Shils E. cité par Otemikongo Mandefu J., *Aspects politiques et administratifs du développement*, cours ronéotypé, L2 SA, SPo, RI, FSSAP, UNIGOM, 2011-2012, p. 35.

¹⁸Braud P., *Sociologie politique*, 8^{ème} éd., Paris, LGDJ, 2006, p. 279.

¹⁹Badie B., *L'Etat importé, l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992, p. 239.

nomination des « Banyarwanda » comme membres du Bureau politique du M.P.R. Face à cette contestation, les « Banyarwanda sont insatisfaits ». L'esprit de cette loi a conduit à l'exclusion des « Banyarwanda » à l'accès aux emplois publics et à leur discrimination dans les territoires de Masisi, Walikale, Lubero et dans la ville de Goma.

En 1992 : Rebondissement de la question de nationalité à la Conférence Nationale Souveraine. Cette dernière avait récusé l'acquisition collective de la nationalité congolaise tout en reconnaissant celle-ci à certaines familles « Banyarwanda ». Les travaux de la C.N.S. ont donc semé une grande confusion dans le milieu « Banyarwanda ».

De 2002 à 2006 : Reconnaissance de la nationalité congolaise aux personnes établies en RDC à la date du 30 juin 1960 par les accords de Lusaka, l'acte constitutionnel de transition et la Constitution du 18 février 2006. A la suite de cette mesure, certains Congolais sont insatisfaits suite à cette attribution collective de la nationalité congolaise. Quoiqu'il en soit, il est généralement admis que la Constitution de 2006 est une tentative de réponse à l'épineux problème des « Banyarwanda » installés à l'Est de la RDC. Cependant, le doute sur la capacité de l'administration congolaise à faire la distinction entre ceux établis au Congo avant 1960 et ceux venus après cette date continue d'opposer les populations au point de provoquer des troubles ethniques violents étant donné que, selon Boniface Rukatsi, un grand nombre d'étrangers, en particulier les originaires du Rwanda, profitant de leurs similitudes physiques et culturelles avec les Congolais autochtones, se font passer pour Congolais²⁰. En outre, le tâtonnement de l'administration congolaise en matière d'immigration, le manque de rigueur dans l'application de la Constitution du 18 février 2006 au sujet de la nationalité congolaise constituent des défis à la consolidation de la paix et font de la question de nationalité un détonateur qui explique l'explosion actuelle au Nord-Kivu. La nationalité de Banyarwanda a donc été marquée dans la législation congolaise par des lois successives et contradictoires²¹ selon l'expression de J.-L. Pabane.

2.3. La crise de pénétration²²

La crise de pénétration tient à la nécessité, pour les structures gouvernementales en place, d'élaborer des politiques capables d'atteindre l'ensemble de la population et de toucher la vie quotidienne du peuple. La solution de ces problèmes passe par la création d'une chaîne d'institutions nationales, régionales et locales, à même d'exercer leurs compétences jusque dans les villages les plus éloignés du centre. Elle implique également la définition des modalités cohérentes d'intervention (planification, nationalisation, contrôles gouvernementaux, législation économique, sociale et culturelle,...). A la lumière de Fweley Danguitukwa²³, elle signifie enfin, la mise en œuvre d'une série d'incitations destinées à étatiser, à établir la confiance entre les dirigeants et leurs sujets, à vaincre l'apathie de ces derniers et à susciter en eux des véritables attentes en matière de politique gouvernementale.

Au Nord-Kivu, la crise de pénétration est consécutive à la faillite et l'effondrement de l'Etat. Par effondrement de l'Etat, il convient d'entendre, selon la terminologie de W. Zartman, une situation dans laquelle la structure, l'autorité, le droit et l'ordre politique se décomposent²⁴. Selon la définition suggérée par l'OCDE, un Etat est failli ou fragile lorsque le gouvernement et les instances étatiques n'ont pas les moyens et/ou la volonté politique d'assurer la sécurité et la protection des citoyens, de gérer efficacement les affaires publiques et de lutter contre la pauvreté au sein de la population²⁵. La

²⁰ Hakiza Rukatsi B., *op. cit.*, p. 16.

²¹ Pabane J.-L., « La question de la nationalité au Kivu », in *Politique africaine*, n° 41, 1994, pp. 347-355.

²² Otemikongo Mandefu J., *article déjà cité*, pp. 35-36.

²³ Fweley Danguitukwa, *Qu'est-ce que le pouvoir ?* Paris L' Harmattan, 2004, p. 14.

²⁴ Zartman W., *L'effondrement de l'Etat, désintégration et instauration du pouvoir légitime*, Manille, Nouveaux Horizons, 1997, pp. 1-3.

²⁵ OBSERVATOIRE D'AFRIQUE, « Les Etats fragiles en Afrique : un paradigme utile pour l'action », *Rapport de conférence, Didimala Lodje, Afrique du Sud*, du 12 et 13 mai 2008, p. 3.

problématique de fragilité de l'Etat n'est pas un fait récent en RDC et au Nord-Kivu. On peut se permettre de situer les courants de mise en cause de l'autorité de l'Etat à trois moments :

De 1965 à 1996 : La crise de l'autorité de l'Etat qui relève de cette période est caractérisée par :

- Le laxisme dans l'application des règlements et textes régissant l'organisation administrative et politique couplé des contradictions, confusions délibérées et complaisance en matière de textes de lois sur la nationalité et l'accès de tous les citoyens aux emplois publics.
- L'irresponsabilité des autorités zairoises (congolaises) : dans le domaine sécuritaire, le Zaïre est donc le seul pays où les réfugiés se sont organisés en toute liberté, détenant et trafiquant des armes, créant des associations, formant des clubs, faisant et publiant des déclarations politiques²⁶.

De 1996 à 2006 : Cette décennie est caractérisée par une longue transition ponctuée de crises et des guerres dont celles de l'AFDL et du RCD. Le déclenchement de la guerre du RCD en août 1998 après la prise de Kinshasa en 1997 par l'AFDL et alliés, a basculé le pays dans une effroyable guerre civile et la déstabilisation sous-régionale. Cette guerre a entraîné la perte en vies humaines estimée à plus de cinq millions et a aggravé les crises identitaires au Nord-Kivu. La scission de la Province du Nord-Kivu en 1999 par le RCD/Goma allié du Rwanda et le RCD/KML allié de l'Ouganda est l'une des manifestations de cette crise. De même, la logique de la sécurité ethnique prônée par le RCD et le CNDP et l'activisme accru des groupes armés étrangers et locaux ont porté à son paroxysme les logiques de violences politico-ethniques.

De 2006 à 2012 : Cette période marque la mise en cause de l'autorité de l'Etat par les groupes armés non intégrés dans l'armée congolaise et le CNDP (2005) dont la période de gestation remonte au début de la transition en 2003. Le CNDP s'est progressivement imposé comme principale force d'opposition armée au régime Kabila issu des élections de 2006. Motivé moins par la paix que par des intérêts géostratégiques, voire économique des puissants parrains de transition, puis de « votes » qui ont hissé au pouvoir Joseph Kabila en octobre 2006 ; ces derniers ont systématiquement voué leurs desiderata aux guerres par l'entreprise du CNDP²⁸.

L'activisme de milices tribales dans plusieurs coins de la Province et les attaques répétées dans les territoires de Masisi, Rutshuru, Nyiragongo et la ville de Goma par le CNDP métamorphosé en Mouvement du 23 mars à partir du mois de mai 2012, ont comme conséquences l'effritement de l'autorité de l'Etat et le regain des tensions ethniques au Nord-Kivu.

La crise de pénétration dans la Province du Nord-Kivu réside également dans la concentration du pouvoir au niveau central. Depuis les années 1960, les pouvoirs et acteurs locaux sont dépourvus de responsabilité de prendre les initiatives de développement social et économique de leurs entités à différents échelons. La décentralisation en RDC n'a pas encore d'assises au niveau rural malgré le changement des régimes politiques et les réformes institutionnelles actuelles. La RDC constitue donc un exemple intéressant où les compétences ont été décentralisées sans que les ressources et les capacités ne le soient²⁹. Après plus de 40 ans de concentration du pouvoir, les autorités provinciales et locales ont été habituées à attendre tout de Kinshasa en se considérant elles-mêmes comme simples exécutants des décisions centrales. Pendant la deuxième République, certaines d'entre-elles se disaient être des simples créatures de l'autorité hiérarchique et qu'elles n'avaient pour mission que d'exécuter les ordres venant d'en haut. L'inapplication de la Constitution du 18 février 2006 en matière de rétrocession, d'organisation des élections provinciales et locales et l'absence d'une politique de redécoupage territorial adapté au contexte de la Province du Nord-Kivu demeurent des circonstances aggravantes de

²⁶Barahanyi Bya-Dunia, « La bonne gouvernance après une guerre de libération : la situation de la République du Congo » in *Démocratie, Bonne gouvernance et Développement dans la Région des Grands Lacs*, Université du Burundi, 1998, p. 161.

²⁸Stewart, A.S., *Nkunda et la rébellion du Kivu au cœur de la guerre congolaise*, Paris, Karthala, 2009, pp. 1-5.

²⁹OBSERVATOIRE D'AFRIQUE, *Les Etats fragiles en Afrique*, op. cit., p. 10.

la crise de pénétration. Le meilleur découpage des entités de la Province du Nord-Kivu est celui qui correspondrait à la densité actuelle des entités et qui tiendrait compte des sensibilités ethniques.

Les enjeux importants de lutte et la concurrence acharnée concernant le contrôle des postes clés (politiques et économiques) de même que la répartition des sources des revenus tels que les biens fonciers, relèvent de l'inexistence de la définition des modalités cohérentes d'intervention et de la mauvaise administration des ethnies en Province. L'absence des politiques capables d'atteindre l'ensemble de la population et de toucher sa vie quotidienne débouche souvent sur des conflits localisés qui dégénèrent rapidement en conflit plus étendu, dressant les communautés les unes contre les autres. La crise de pénétration remet à cause la légitimité des dirigeants et aggrave la crise de participation.

2.4. La crise de participation

De l'avis de M. Delebresse³⁰, la participation permet d'amener chaque partie à s'exprimer, à prendre part active à l'élaboration des décisions et enfin de compte à exercer une part de pouvoir et de responsabilité. L'importance de ce mode de gestion participatif réside dans sa manière de distribuer l'influence qui est plus démocratique et qui vise à mobiliser les potentialités des membres en vue d'accroître l'efficacité de l'organisation. A ce sujet, Meister³¹ a démontré que la participation de tous est effectivement le problème de confiance réciproque, la prise en compte de l'opinion et de l'intérêt d'autrui, la reconnaissance de ses responsabilités et de ses compétences, la transparence de l'information et de ses objectifs.

Selon P. Ngoma Binda³², la participation politique est l'acte par lequel le citoyen assume et tente d'influencer directement, le cours des affaires publiques dans la société. Elle suppose donc une décision consciente et libre de la part du citoyen de s'occuper de ce qui est censé orienter la vie de tous dans la cité. Si pour P. Braud la participation politique est l'ensemble des activités individuelles ou collectives susceptibles de donner aux gouvernants une influence sur le fonctionnement du système politique³³, la crise de participation est en effet une donnée ancienne au Nord-Kivu si bien que ses séquelles sont encore perceptibles malgré les avancées enregistrées en 2006. Elle est à l'origine des déviations qui inhibent l'initiative de paix et de cohabitation interethnique et se manifeste au quotidien dans le comportement des individus et des officiels de la Province du Nord-Kivu depuis les années 1960.

Dans ce contexte, l'émergence aux emplois publics des personnes appartenant aux ethnies dites autochtones pendant la deuxième République (sous Mobutu) et celles dites « rwandophones » en 1998 sous le règne du RCD/Goma ainsi que la tribalisation des partis politiques, dénotent de la crise de participation résultats des conflits identitaires. L'accès des uns et des autres aux emplois publics, dans les Eglises et ONG, dépend du positionnement de leurs leaders ethniques dans les organes de décision³⁴. Pour Guy Aundu Matsanza³⁵, les partis politiques n'ont pas jusqu'ici favorisé la participation de tous les citoyens à la gestion de la chose publique. Le noyau de base est constitué des adhérents appartenant à la même communauté culturelle que leurs leaders.

Il est à souligner également que les élections au Nord-Kivu sont tribales à quelques rares exceptions près. En 2006, la majorité des députés ont été élus par leurs communautés respectives. L'extrémisme et le discours de haine tribale sont souvent utilisés comme stratégie de campagne pour se faire élire. Cette culture paroissiale qui caractérise les populations du Kivu et en particulier celles du

³⁰ Delebresse M., *La révolution évangélique*, Paris, Fleuris /Novalis, 1984, p. 25.

³¹ Meister A., *Participation, animation et développement*, Paris, 1970, p. 163.

³² Ngoma Binda, *La participation politique, éthique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, 2^{ème} édition, Kinshasa, IFEP, 2005, p. 12.

³³ Braud P., *op. cit.*, p. 123.

³⁴ Kasonia Kirarahumu A., *op. cit.*, pp. 16-17.

³⁵ Aundu Matsanza G., *Etat et partis au Congo Kinshasa, l'ethnicité pour légitimité « R.D. Congo : individus, Nation et Etat dans la Région »*, Paris, L' Harmattan, 2010, p. 147.

Nord-Kivu est une entrave à la consolidation de la paix. Elle se manifeste par une domination ethnique particulière et s'aggrave par la tendance à l'exclusion.

3. Facteurs de l'inefficacité du *Barza*

L'inefficacité du *Barza intercommunautaire* réside dans le caractère hétéroclite de ses membres, sa méthodologie et son statut.

3.1. Composition hétéroclite

Depuis sa création en 1993, deux tendances sont en perpétuelle compétition au Nord-Kivu. Celles-ci sont en lutte hégémonique d'une part, et quelquefois la combativité vise l'exclusion d'autre part³⁶. La première s'inscrit dans la logique pour chaque communauté de considérer le pouvoir local et la terre comme son hérité. Cette tendance est celle de la population dite autochtone qui combat pour son maintien et contre les « rwandophones » considérés comme envahisseurs et responsables de tous les maux qui rongent la Province. Il s'agit d'anciens politiciens qui se sont retrouvés marginalisés par la présence des « rwandophones » aux affaires depuis 1998. Ce courant lutte pour sa réinstallation malgré les méfaits des conflits. La seconde est celle des « rwandophones » qui aspirent au changement par le processus d'intégration déjà amorcé qui semblait être bloqué pendant la deuxième République. Ce courant n'a que cette vision. L'idéal pour lui, est d'atteindre par tous les moyens la réintégration totale. Parmi eux, certains sont là pour exécuter les ordres extérieurs et privilégier les intérêts rwandophones et donc l'hégémonie rwandophone dans le leadership de la Province avec comme conséquence une exclusion en rebours. A côté de cette considération purement ethnique, la première tendance prête aux rwandophones des projets d'extension de leur pouvoir dans la région des grands lacs et donc la marginalisation progressive des autres composantes. L'idée de J. de Dieu Reynaud³⁷ que cite H. Mendras est bien prophétique dans le contexte du Nord-Kivu. Selon lui, l'avènement d'un conflit résulte de l'échec des procédures coutumières de conciliation et cristallise deux positions et deux adversaires.

De ce point de vue, les rwandophones présents au Rwanda et en RDC, recourent à la solidarité et aux armes, parfois comme moyen pour se faire entendre sur l'échiquier politique. Cette attitude pousse les autres peuples à remettre en cause leur statut de Congolais autochtone. Il suffit de se référer aux guerres du RCD en 1998, du CNDP en 2005 et du M23 en mai 2012, soutenues par le Rwanda, sans oublier le soutien dont ces derniers bénéficient du Rwanda pour occuper certains postes de responsabilité en RDC. Il n'est un secret pour personne que le Rwanda a effectué plus d'une invasion en RDC. Ces invasions ont affecté négativement l'image de Banyarwanda³⁸.

De même, il n'est pas rare de voir la population dite « autochtone » se soulever contre cette visée expansionniste oubliant d'autre part de dénoncer la haine ethnique, la xénophobie dont sont victimes les rwandophones et d'autre part l'exclusion entre les populations dites autochtones. Ces propos réconfortent l'affirmation de J. Mutambo selon laquelle, le découpage de l'Afrique effectué au hasard par les puissances occidentales a rassemblé des entités hostiles qui se sont retrouvées au sein d'un Etat artificiel et de tribus qui n'ont rien de commun et qui vivent séparées en se respectant ou en s'ignorant³⁹. J. Otemikongo⁴⁰ fait remarquer ce fait, en révélant que certains politiciens en quête de légitimité manipulent habituellement le souhait des peuples autochtones de se défaire des rwandophones alors que

³⁶ Kimbere Kithaka et Kasereka Kabaya A., *op. cit.*, p. 27.

³⁷ Reynaud J. de Dieu cité par H. Mendras, *Éléments de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1975, p. 214.

³⁸ Matumaini Sausy-Thembo E. et AKambale Mukwemulere A., Enlèvement de la question « Banyarwanda » une problématique nouvelle en République Démocratique du Congo, in *Annales de l'Université de Goma*, n° 2 volume II, juin 2010, p. 57.

³⁹ Mutambo J., *Les Banyarwanda*, Kinshasa, Ed. Saint Paul, 1997, p. 61.

⁴⁰ Otemikongo Mandefu J., « La gestion des réfugiés comme impératif de résolution et de gestion des conflits en RDC » in Labama Lokwa, *La prévention des crises et instauration d'une paix durable en RDC*, Kinshasa, Ed. Aden Auer, 2001, p. 110.

ces derniers rétorquent par l'arme ethnique d'exclusion et de stigmatisation qu'il faut à tous prix combattre. Une des conséquences de cette lourde tendance est la réduction de la mosaïque interculturelle de la Province du Nord-Kivu à un binôme meurtrier⁴¹. Toujours est-il que les sentiments qu'affichent les tribus de la RDC non originaires de la Province du Nord-Kivu, prennent une tendance de refus ou de rejet des Banyarwanda. Selon R.E. Mutuza Kabe, le regroupement sur base des ethnies est pour la plupart de cas, œuvre des leaders qui incitent à la haine les populations du Nord-Kivu⁴².

En définitive, comme on peut également le constater, dans le contexte du Nord-Kivu, la question d'enjeux et d'ambitions divergents est particulièrement accentuée par la composition hétéroclite axée sur le binôme ethnique G2-G7. En effet, la duplicité de la population du Nord-Kivu en deux blocs hétérogènes illustre l'opinion que d'aucuns se font sur le *Barza intercommunautaire* comme plateforme regroupant plusieurs tendances derrière un objectif commun de pacification mais aux ambitions divergentes entre les deux blocs en compétition.

3.2. Méthodologie controversée

Pour le règlement des différends entre ethnies, le *Barza intercommunautaire* recourt au dialogue intercommunautaire et à la médiation.

a. Le dialogue et ses limites

Les difficultés liés au dialogue comme stratégie du Barza intercommunautaire est l'absence de sincérité en vue d'établir les vraies causes du conflit et d'y apporter des solutions adéquates. On peut se permettre de dire sans risque d'être contredit que les contradictions entre les deux blocs en compétition résident dans la divergence idéologique qui transpire dans les faits et actes des membres du *Barza intercommunautaire*. Ces contradictions sont source des conflits, de rivalité entre acteurs politiques qui aussitôt au pouvoir se sentent poussés par l'autoritarisme. Dans cette logique, faut-il noter le trafic d'influence du leadership qui se manifeste lorsque la Province est dirigée par une autorité issue de l'un ou l'autre bloc. L'émergence des « rwandophones » aux emplois publics au Nord-Kivu par la bénédiction du Gouverneur Eugène Serufuli Ngayabaseke sous le RCD et celle des « Nande » pendant la 2^{ème} République et sous Julien Paluku Kahongya à partir des années 2007, s'inscrit dans cette triste réalité.

En effet, si le gouvernement Julien Paluku Kahongya est réputé avoir rassemblé toutes les ethnies de la Province, la question d'équilibre ethnique pour l'accès aux emplois publics est sujette à caution par la réalité observée sur le terrain dans certains services clés notamment les conseilleries, les cabinets politiques et certaines Divisions provinciales. Il en va de même pour les services dont le pouvoir de nomination relève de l'autorité politique nationale issue des ethnies du Nord-Kivu. La lecture de cette situation est que l'accès aux emplois publics pendant la Deuxième République, la transition et la Troisième République est toujours fonction de la position qu'occupe l'une ou l'autre tendance au niveau du pouvoir central⁴³. On peut également inscrire dans le registre, la conférence de janvier 2008 où la communauté Nande avait dénoncé la jalousie et le complot dont elle est victime de la part de la communauté rwandophone tandis que cette dernière avait haussé le ton pour l'exclusion et la stigmatisation dont elle fait toujours l'objet de la part de la communauté Nande depuis 1960. Dans les faits, les leaders ethniques membres du Barza servent plutôt leurs intérêts au lieu de jouer le rôle assigné à cette structure. En effet, mis à part les discours précités des leaders des ethnies, la mobilisation ethnique avec une force spéciale autour d'un certain nombre d'enjeux à savoir les élections, la

⁴¹Sematumba O., « Faux binômes et vraies fractures : premières leçons tirées des élections en RDC » in *Regards croisés* n° 18, Goma, Pole Institute, Août 2007, pp. 23-25.

⁴²Mutuza Kabe R.-E., *La problématique du mythe Hima-Tutsi*, Kinshasa, Noraf, 2009, pp. 56-57.

⁴³Kasonia Kirarahumu A., *op. cit.*, p. 11.

géopolitique et le contrôle de la direction de la Province prouvent l'absence de la sincérité entre communautés ethniques du Nord-Kivu⁴⁴.

De même, l'instrumentalisation de la commission de pacification pour accéder aux emplois publics sous le RCD et le degré d'affinité des membres du *Barza intercommunautaire* avec les autorités politiques regroupés selon les tendances, est une épine à la sincérité et à la cohabitation interethnique. La réalité patente est la nomination aux différents postes de la territoriale de la ville de Goma sous le RCD, des personnalités d'une même tendance issue de la commission de pacification⁴⁵. Pour Kimbere Kithaka et Kasereka Kabaya, la récupération politique par laquelle les tenants de la rébellion ont influencé les résolutions en leur faveur, est l'une des causes ayant empêché la bonne exécution des résolutions prises par les représentants des ethnies.

b. La médiation et ses limites

La stratégie qui pose des problèmes sérieux est la médiation. Il apparaît que cette dernière pourrait aider le *Barza intercommunautaire* considéré par ses membres comme une structure neutre par rapport aux parties en conflit. Or, force est de constater que d'une part toutes les communautés du Nord-Kivu ne sont pas représentées au *Barza intercommunautaire* entre autres les Mbuba, Lese, Pakombe, ... originaires du Territoire de Beni, les Pere du Territoire de Lubero et les Kusu du Territoire de Walikale. D'autre part, les deux groupes idéologiques (G2 - G7) qui compose le *Barza intercommunautaire* sont enclins au conflit les uns contre les autres. Il se pose le problème de fond au cas où les ethnies en conflit membres du *Barza* pourraient siéger dans la médiation étant donné que le règlement d'ordre intérieur du *Barza intercommunautaire* prévoit que toutes les composantes soient représentées dans les assises. Ceux-ci seraient tentés de défendre les intérêts de leurs ethnies respectives. Même s'il faudrait sélectionner les membres des autres ethnies qui ne sont pas en conflit pour conduire la médiation entre ethnies en conflit, le risque des jeux d'influence à la faveur de l'une ou de l'autre est grand. Dans ces conditions, il y a lieu de douter de l'efficacité des stratégies du *Barza intercommunautaire* dans la résolution des conflits interethniques au Nord-Kivu. Ce doute est conforté par l'insuffisance ou l'inexistence des mesures d'accompagnement et de suivi de ces stratégies sur le terrain. Ainsi, de fois, après une tentative de conciliation, il s'instaure un semblant de concorde entre communautés ethniques en conflits retranchées derrière la haine et les tensions latentes.

En outre, la tendance à l'inféodation au régime Joseph Kabila divise les membres du *Barza intercommunautaire* du fait qu'ils appartiennent à divers réseaux aux opinions et options diverses.

3.3. Statut du *Barza intercommunautaire*

Basé sur le bénévolat, sans pouvoir coercitif, la question de l'efficacité de cette structure dans toutes les actions se pose. Les tentatives de résolution des conflits qu'il entreprend semblent porter du fruit pendant les discussions ; après un temps, tout dégénère et s'enlise parfois dans la violence. Il est vrai, selon Vangu Mwambueni, que les leaders ethniques profitent de la faiblesse de l'appareil étatique et judiciaire au Nord-Kivu où les tribunaux ne donnent raison qu'au plus fort⁴⁶. Pour Ngoma Binda, le maintien de la paix entre individus et entre Etats nécessite de mettre sur pied une instance de sanction

⁴⁴ Kahindo Tsekanabo J., *op. cit.*, p. 29.

⁴⁵ Sous le RCD, tous les cadres territoriaux venaient de la Commission de pacification considérée par ce mouvement comme centre de lavage idéologique et une pépinière pour mériter un poste politico-administratif.

⁴⁶ Vangu Mwambueni, *Les principaux enjeux de la guerre au Kivu : conflit supra ou interethnique, stratégies de coexistence interethnique pour le développement du Zaïre*, Kinshasa, Faculté catholique de Kinshasa, 1997, p. 173.

contre tout individu ou tout Etat qui serait le premier à rompre la paix ou qui serait la cause de la reprise des conflits⁴⁷.

Etant donné que l'on propose aux parties en conflit la réconciliation et de repartir sur de nouvelles bases, tout se passe dans une hypocrisie totale. Raison pour laquelle les conflits inter et intraethniques sont récurrents. Généralement, aux moments d'accalmie succèdent des temps de vives tensions. Les échecs de pourparlers au dialogue interkivu du 16 au 31 octobre 2001 et de la conférence sur la paix, la sécurité et le développement des Provinces du Nord et du Sud-Kivu de janvier 2008 relèvent de l'hypocrisie qui caractérise les rapports entre les ethnies du Kivu. L'une des manifestations de cette hypocrisie est, en effet, la domestication de la violence par le soutien secret et tacite des ethnies aux groupes armés selon les clivages.

Il n'est un secret pour personne que les milices opérant au Nord-Kivu sont une création des politiciens originaires du Nord-Kivu avec comme objectif affiché, la lutte hégémonique des ethnies et l'enrichissement illicite. La configuration des groupes armés selon les tendances ethniques est aussi une illustration éloquente de cette hypocrisie. Visiblement, les forces négatives dénommées Nyantura Hutu-Tutsi sont réputées servir les intérêts rwandophones tandis que celles aux multiples dénominations notamment Mai-Mai La Fontaine, Mai-Mai Mayangos, Mai-Mai Kasindien, Mai-Mai Shetani, Mai-Mai Raiya Mutomboki, Mai-Mai Janvier, Mai-Mai Cheka, ... défendent les intérêts des populations dites « autochtones » en l'occurrence Nande, Nyanga, Hunde, Tembo, etc. Selon E. Matumaini Sausy Thembo et A. Kambale Mukwemulere, il existe une suspicion mutuelle entre les ethnies de l'Est de la RDC parmi lesquelles ceux qui s'expriment en Kinyarwanda. Et, en tout cas, cette suspicion traîne avec elle, malaise et stress susceptible de menacer l'équilibre social nécessaire au développement socio-économique⁴⁸. La classe politique du Nord-Kivu exploiterait cette situation pour se positionner. Comme le souligne Mafikiri Tsongo, la logique de la préséance inspire les leaders ethniques dans leur bataille qui malheureusement tourne en une aliénation ethnique pour ne pas parler d'une abnégation culturelle⁴⁹. Au demeurant, les textes et les projets du *Barza intercommunautaire* sont ambitieux et bien formulés, mais la création des conditions de coexistence pacifique pose problème. La consolidation de la paix au Nord-Kivu ne peut être possible si le problème d'insécurité, de famine, de pauvreté et de chômage ne sont pas résolus ; les actions de paix étant tributaires des celles économique-sociales.

Conclusion

Cette étude sur la problématique de pacification de la Province du Nord-Kivu a valeur d'évaluation. Elle s'est efforcée d'apprécier l'action du *Barza intercommunautaire* aux fins de jauger son efficacité au regard de sa mission réconciliatrice des ethnies du Nord-Kivu. Il en ressort que le *Barza intercommunautaire* reste et demeure confronté aux multiples défis qui compromettent les conditions de coexistence pacifique et l'empêche de réaliser correctement sa mission.

L'étude a mis en évidence les contradictions observées dans les composantes du *Barza intercommunautaire* suite à l'existence en son sein, de deux tendances hégémoniques (G2 et G7) derrière un objectif commun de pacification, mais aux ambitions divergentes dans leurs stratégies et luttes politiques. Elle insiste également sur les stratégies utilisées par ce dernier dont l'application pose une problématique nouvelle au règlement des conflits. A y voir de près, sans l'implication de l'Etat pour faire face aux différentes crises que traverse la Province du Nord-Kivu, la mission de rapprochement des ethnies reste un slogan.

⁴⁷Ngoma Binda, *op. cit.*, p. 408.

⁴⁸Matumaini Sausy-Thembo E. et A. Kambale Mukwemulere, *op. cit.*, p. 49.

⁴⁹Mafikiri Tsongo, « Mouvement de population, accès à la terre et question de nationalité au Kivu », in P. Mathieu, P.-J. Laurent, J.-C. Willame, *Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique, conflits, gouvernance et turbulence en Afrique de l'Ouest et centrale*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 191.

Loin d'être un cri de désespoir, cette réflexion trace le chemin de la pacification de la Province en essayant de tirer les leçons de l'expérience du *Barza* vingt ans durant et met en évidence ce qui doit être corrigé. En réalité, les politiques et les ethnies ont concentré leurs efforts dans la création des structures de cohabitation pacifique sans s'attaquer aux vraies causes des conflits. Plutôt que de s'en prendre aux ethnies, pour la promotion de la paix interethnique dans la Province du Nord-Kivu, l'Etat devrait s'atteler sans atermoiement à la création des conditions de coexistence pacifique des ethnies. La revisitation des stratégies du *Barza intercommunautaire* pourrait tant soit peu contribuer à la correction des erreurs du passé dans l'accomplissement de sa mission. Toutefois, les cours et tribunaux devraient jouer leur rôle pour décourager les auteurs des conflits ethniques.